



SOFIBANQUE S.A.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOFIBANQUE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société Sofibanque SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de Sofibanque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se caractérisent par les chiffres clés suivants exprimés en milliers de francs congolais (CDF) :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Total bilan :	1 210 135 749	568 203 719
Capitaux propres :	128 325 927	119 608 798
Produit Net Bancaire :	51 947 160	40 381 059
Résultat net Bénéfice / (Perte) :	7 279 281	8 874 090

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers de votre société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 avril 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

I. RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Sofibanque, SA comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et principes comptables retenus par le référentiel comptable spécifique aux établissements de crédit dénommé : Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC) en vigueur en République Démocratique du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables applicables aux établissements de crédit en RDC, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

2.1. Vérification des autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

2.2. Vérification du registre des titres nominatifs

En application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé, nous avons également procédé au contrôle des registres de titres nominatifs tenus par la société.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la bonne tenue de ces registres.

2.3. Autres vérifications spécifiques


En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

Nos diligences ont aussi porté sur le contrôle des différents ratios prudentiels conformément à l'instruction n°14 de la Banque Centrale du Congo aux banques relatives aux normes prudentielles de gestion applicables en République Démocratique du Congo.

Conformément aux dispositions de l'instruction citée ci-dessus, les ratios prudentiels déterminés par SOFIBANQUE, S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, n'appellent aucune observation à l'exception des ratios relatifs à la surveillance de la position de change et division des risques qui sont respectivement à 100,33% et 30,83% alors qu'il ne devrait pas excéder 15% pour la position de change et 25% pour la division des risques.

Kinshasa, le 22 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte Services SARL



Prof. Bob David NZOIMBEMGENE L.
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1 :**PORTANT SUR LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (« ISA ») et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de la République Démocratique du Congo (*le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA)*) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit

spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2 :

DECLARATION DE LA DIRECTION RÉLATIVE À LA TENUE DU RÉGISTRE DES TITRES NOMINATIFS

55

SOFIBANQUE



S.A.

CAPITAL USD 15.000.000 entièrement versé

RCCM : CD/KNG/RCCM/13-B-0975 • NIF : A0809533X • Id Nat. : 01-K6500-N51234Z • CODE 19#1
4258, avenue Kabasele (ex-Flambeau), Kinshasa - Gombe / RDCongo • B.P. 2599 Kin 1
Tél.: +243 81 730 0200 - 81 730 0201 • +243 81 730 0224 • E-mail : contact@sofiбанque.com

Attestation de la tenue des registres de titres nominatifs

Conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société. Nous confirmons que ces registres sont à jour comme l'exige l'article 746-2 dudit Acte uniforme.

Abdallah WAZNI

Président du Conseil d'Administration

Fait à Kinshasa le 16 mars 2022

Etats Financiers

1.1 BILAN

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Actif			
TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES			
Caisses et Banque Centrale du Congo	3.1	166 785 816 609	114 494 226 138
Banques correspondants	3.2	389 756 454 358	153 319 554 381
Prets au jour le jour	3.3	167 532 000 000	28 957 750 000
Bon de tresor	3.4	40 964 508 060	-
Total trésorerie et opérations interbancaires		765 038 779 027	296 771 530 519
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Crédits à la clientèle	3.5	410 801 479 458	236 451 474 813
Créances rattachées à recevoir		1 088 200 651	416 500 426
Total opérations avec la clientèle		411 889 680 109	236 867 975 239
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Débiteurs divers	3.6	3 847 182 702	7 041 170 746
Trésor et établissements publiques	3.7	2 439 813 605	2 676 661 145
Total comptes de tiers et de régularisation		6 286 996 307	9 717 831 891
VALEURS IMMOBILISEES			
Terrain		1 302 048 758	1 236 572 835
Immobilisations incorporelles		3 300 662 443	2 564 297 969
Matériel roulant		4 983 478 066	4 167 797 541
Matériels informatiques		2 826 216 138	2 541 807 703
Matériels et Mob. de bureau		4 966 172 329	3 620 085 539
Immeubles		25 254 008 139	23 993 687 639
Garanties versées à des tiers		507 925 720	487 808 150
Amortissements		(19 692 231 705)	(17 077 587 528)
S/total immobilisation corporelles et financiere nettes		23 448 279 888	21 534 469 848
Immobilisations en cours		3 472 013 480	3 311 911 340
Total immobilisés nets	3.8	26 920 293 368	24 846 381 188
TOTAL DE L'ACTIF		1 210 135 748 811	568 203 718 837
Hors bilan	3.28	15 244 377 639	82 215 122 856

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Passif			
TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES			
Créances rattachées à payer		4 165 921 060	546 107 975
Emprunts chez les correspondants	3.9	-	4 000 000 000
Total trésorerie et opérations interbancaires		4 165 921 060	4 546 107 975
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Dépôts à vue de la clientèle	3.10	769 305 091 990	339 134 077 109
Dépôts à terme	3.11	159 970 086 224	79 201 222 401
Dettes rattachées		315	10 444
Dépôts de garantie	3.12	61 052 021 221	3 801 265 586
Provisions crédocs		10 174 574 400	1 158 122 300
Provisions pour cheques certifiées		72 272 000	75 382 000
Total opérations avec la clientèle		1 000 574 046 150	423 370 079 840
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Autres sommes dues		8 091 029 417	5 924 694 429
Comptes de Régularisation / Passif		458 474 985	5 186 955 881
Etat	3.13	1 696 532 756	8 150 168 774
Comptes de liaison	3.14	66 216 531 015	1 388 199 069
Total comptes de tiers et de régularisation		76 462 568 173	20 650 018 153
CAPITAUX PERMANENTS			
Capital social	3.15	13 725 000 000	13 725 000 000
Report à nouveau		72 174 030 561	54 055 135 701
Revaluation de report à nouveau		-	9 244 805 108
Résultat de la période		7 279 281 113	8 874 089 752
Réserve réglementaire		6 397 884 735	6 397 884 735
Plus-value de réévaluation		14 708 295 372	14 283 902 147
Provision pour reconstitution du capital		10 998 668 998	10 998 668 998
Provisions sur encours crédits sains	3.5.2	3 042 766 406	2 029 311 932
Total fonds propres		128 325 927 185	119 608 798 373
Provisions pour autres risques généraux		607 286 243	28 714 496
Total capitaux permanents	1.4	128 933 213 428	119 637 512 869
TOTAL DU PASSIF		1 210 135 748 811	568 203 718 837
Hors bilan	3.28	15 244 377 639	82 215 122 856

1.2 COMPTE DE RESULTATS

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires		4 682 664 945	2 254 443 489
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3.16	(3 472 283 350)	(2 903 077 044)
Produits sur opérations avec la clientèle	3.17	51 281 267 790	43 020 524 824
Charges sur opérations avec la clientèle	3.18	(12 934 345 703)	(9 808 686 168)
Autres produits bancaires	3.19	6 476 818 815	4 193 299 327
Autres charges bancaires		(448 206 519)	(200 474 808)
Produits sur opérations bancaires diverses	3.20	13 442 236 830	16 652 070 589
Charges sur opérations bancaires diverses	3.21	(7 477 505 287)	(13 527 738 913)
Gain de change non-réalisé	3.22	396 512 736	700 698 135
Produit net bancaire		51 947 160 257	40 381 059 431
Produits accessoires	3.23	942 284 034	4 927 928 113
Produits exceptionnels	3.24	37 520 310	149 848 888
Charges générales d'exploitation	3.25	(20 219 329 458)	(14 957 757 034)
Charges du personnel	3.26	(6 914 569 950)	(5 232 404 296)
Impôts et taxes		(1 219 188 553)	(827 986 205)
Pertes de change		(334 640)	(6 956 966 093)
Pertes exceptionnelles		(1 273 744 143)	(597 277 274)
		(28 647 362 400)	(23 494 613 901)
Résultat brut d'exploitation		23 299 797 857	16 886 445 530
Dotations aux provisions	3.27	(10 227 243 216)	(7 666 463 116)
Dotations aux amortissements	3.8	(1 005 288 395)	(1 785 968 294)
Reprises de provisions et récupération sur créances amorties		-	3 539 661 592
		(11 232 531 611)	(5 912 769 818)
Résultat courant avant impôt		12 067 266 246	10 973 675 712
Impôt sur le résultat		(4 787 985 133)	(2 099 585 960)
Résultat net de l'exercice		7 279 281 113	8 874 089 752

1.3 Etats de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	31-Dec-21	31-Dec-20
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	7 279 281 113	8 874 089 752
Impôt sur le résultat	(4 787 985 133)	(2 099 585 960)
Dotations aux provisions	10 227 243 216	7 666 463 116
Dotations aux amortissements	1 005 288 395	1 785 968 294
Reprises de provisions et récupération sur créances amorties	-	(3 539 661 592)
Autres éléments non monétaires	(4 863 796 336)	23 148 595 327
	8 860 031 255	35 835 868 937
Prets au jour le jour	-	(6 577 711 625)
Créances rattachées à recevoir	(671 700 225)	(169 963 354)
Crédits à la clientèle	(174 350 004 645)	(26 984 174 221)
Débiteurs divers	3 193 988 044	(1 900 428 184)
Trésor et établissements publics	236 847 540	2 382 706 257
Créances rattachées à payer	3 619 813 085	(1 451 635 239)
Dépôts à vue de la clientèle	430 171 014 881	150 012 104 822
Dépôts à terme	80 768 863 823	14 886 619 382
Dettes rattachées	(10 129)	(150 068)
Dépôts de garantie	57 250 755 635	982 445 428
Provisions crédocs	9 016 452 100	325 417 028
Autres sommes dues	2 166 334 988	113 980 867
Comptes de Régularisation / Passif	(4 728 480 896)	3 968 898 298
Etat	(6 453 636 018)	5 848 277 164
Comptes de liaison	64 828 331 946	(139 550 714)
Provisions sur encours crédits sains	1 013 454 474	1 371 613 719
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie generee par l'activite operationnelle	466 062 024 603	142 668 449 560
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation	474 922 055 858	178 504 318 497
<u>Flux de trésorerie provenant des investissements financières</u>		
Emprunts chez les correspondants	(4 000 000 000)	(7 760 000 000)
Augmentation nette de la trésorerie liee aux operations de financement	(4 000 000 000)	(7 760 000 000)
<u>Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement</u>		
Acquisition des immobilisation	(2 654 807 350)	(2 633 089 571)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie liee aux operations d'investissement	(2 654 807 350)	(2 633 089 571)
Flux de trésorerie net	468 267 248 508	168 111 228 926
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	296 771 530 519	128 660 301 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la cloture	765 038 779 027	296 771 530 519
Flux de trésorerie net	468 267 248 508	168 111 228 924

1.4 Etats de variation de capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Capital Social	Report à nouveau et résultat	Réserve réglementaire	Plus-value de réévaluation et provision sur reconstitution du capital	Provisions	Total
Solde le 1 janvier 2021	13 725 000 000	72 174 030 561	6 397 884 735	25 282 571 145	2 058 026 428	119 637 512 869
Autres mouvements	-	-	-	424 393 225	1 592 026 221	2 016 419 446
Bénéfice de l'exercice	-	7 279 281 113	-	-	-	7 279 281 113
Solde le 31 décembre 2021	13 725 000 000	79 453 311 674	6 397 884 735	25 706 964 370	3 650 052 649	128 933 213 428

2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

2.1. Présentation de la Société Financière de Banque SA

La SOFIBANQUE SA est une société anonyme (SA), créée par l'Ordonnance n° 08/038 du 1^{er} avril 2008 sous l'appellation de la Société Financière de Banque.

La banque est soumise à la loi 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la banque est soumise au régime de droit commun.

Conformément à ses statuts, la Société Financière de Banque SA a notamment pour objet d'effectuer les opérations de banque, de change, de facilitation des opérations de paiement, de trésorerie, de bourse, etc.

2.2. Principes et règles comptables

2.2.1. Présentation des états financiers

Les états financiers de la banque sont présentés selon la méthode conventionnelle du cout historique, à l'exception des immobilisations qui sont réévaluées à la fin de chaque exercice comptable conformément aux dispositions de l'Ordonnance-Loi N°89/017 du 18 février 1989 autorisant la réévaluation de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo.

2.2.2. Conversion des opérations libellées en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale au taux de change approchant ceux applicables par le système bancaire à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de changes réalisés en cours d'exercice sur les opérations commerciales sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs monétaires sont convertis en monnaie nationale au taux de change en vigueur à la date de clôture. L'ajustement sur position de change qui en découle est enregistré dans le compte de résultat.

2.2.3. Provision pour reconstitution du capital

Une provision règlementée dénommée « provision pour reconstitution du capital social » a été instituée par le décret n° 04/049 du 20 mai 2004 en complément de l'Ordonnance-Loi n° 77-332 du 20 novembre 1977, en vue de préserver les fonds propres des Etablissements de Crédit et de Micro-Finances.

Le montant de la dotation au titre de cette provision est déterminé sur base de la contre-valeur en Franc Congolais du capital social exprimé en une monnaie étrangère de référence. Ce montant représente la différence négative entre la contre-valeur au taux de change de clôture et celle à l'ouverture après prise en compte de la plus-value réévaluation dégagée pendant l'exercice.

Conformément à la lettre du Gouverneur de la Banque Centrale du 30 décembre 2003 Réf. Gouv/14/No 03325 adressée au Ministre des Finances intitulée « Institution d'une provision pour reconstitution du Capital social des banques commerciales », cette provision représente la différence entre la contre-valeur en monnaie nationale du capital social au taux d'ouverture et celle au taux de clôture d'une période considérée.

En cas d'augmentation du capital social pendant L'exercice, les taux de change applicables seront ceux de la date de l'augmentation du capital et de la clôture de la période considérée.

Cette provision fiscalement déductible ne peut être utilisée que pour augmenter le capital social en respectant les conditions suivantes :

- La provision doit être certifiée par un Commissaire aux Comptes ;
- Elle doit faire l'objet d'une déclaration au même titre que les revenus.

2.2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition corrigé par l'application des dispositions de l'Ordonnance-loi N°89/017 du 18 février 1989 sur la réévaluation obligatoire de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo. Pour permettre aux entreprises de procéder à la réévaluation des immobilisations, le Ministère des Finances publie les coefficients légaux applicables à la clôture de chaque exercice comptable. Le 15 février 2021, le Gouvernement a publié un communiqué officiel

demandant aux opérateurs économiques de maintenir leurs valeurs comptables antérieures des immobilisations acquises avant 2021 et à leurs valeurs d'acquisition, celle acquises au cours dudit exercice comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations, selon un taux annuel calculé en fonction de la durée de vie utile estimée.

La Banque a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées de vie ci-après :

- Logiciels : 10 ans
- Immeubles: 33 ans
- Matériel et mobilier: 10 ans
- Equipements : 10 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Matériel roulant: 5 ans

2.2.5. Taux de conversion

Les taux de conversion, à la clôture, se présentent comme suit :

Monnaie	2021	2020
1 EURO / CDF	2 260,40	2 450,50
1 USD / CDF	2 000,00	2 000,00

3.1 Caisses et Banque Centrale du Congo – BCC

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Banque Centrale du Congo	3.1.1	69 885 777 308	38 625 874 528
Caisse en monnaie locale		96 401 914 941	75 568 841 970
Caisse en monnaie étrangère		498 124 360	299 509 640
Total caisses et Banque Centrale du Congo		166 785 816 609	114 494 226 138

3.1.1 Le solde de la Banque Centrale du Congo (BCC) reprend la réserve obligatoire non disponible et le compte disponible de la banque auprès de la BCC. Les encaisses représentent le disponible à la clôture de l'exercice.

3.2 Banques correspondants

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Comptes correspondants	3.2.1	389 756 454 358	153 319 554 381
		389 756 454 358	153 319 554 381

3.2.1 Les comptes correspondants constituent les avoirs de la banque auprès de la Banque Marocaine du commerce Extérieur, CSC Bank SAL, Unicredit Bank, Aktif Bank, BGF I Bank, Banque du Crédit National Bank (BCN), BIAT Bank, Bank of Africa - France, Firstrand Bank, Bank of Africa (RDC) et UBA RDC.

	31-Dec-21	31-Dec-20
Francs Congolais (CDF)	2 064 896	2 064 896
Dollars américains (USD)	366 171 641 840	145 754 195 101
Francs Swiss (CHF)	33 252 306	33 252 306
Arab Emirates Dirham (AED)	389 819 504	194 311 649
British Pound (GBP)	443 528 926	-
Rand Sud-Africain (ZAR)	456 104 427	369 818 442
Euros (EUR)	22 260 042 459	6 965 911 987
	389 756 454 358	153 319 554 381

3.3 Le solde restant dû à la clôture de l'exercice porte sur un total de cinq placements détenus par la banque auprès de la Banque de Crédit National et de la Banque Marocaine de Commerce Extérieur en USD et en EURO. Une répartition par devise de ce solde est résumée dans le tableau ci-dessous :

	31-Dec-21
Dollars américains (USD)	150 579 000 000
Euros (EUR)	16 953 000 000
	167 532 000 000

3.4 Il s'agit de bons du Trésor acquis par la banque au cours de l'année 2021. Les bons du Trésor sont émis par le Ministère des Finances en CDF et rapportent un taux d'intérêt annuel de 10%.

3.5 Crédits à la clientèle

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Comptes prêts	3.5.1	269 120 984 139	83 475 022 997
Comptes découverts	3.5.1	183 385 487 998	186 027 224 839
Personnel	3.5.1	314 113 080	333 115 740
		452 820 585 217	269 835 363 576
Provision sur crédits		(42 019 105 759)	(33 383 888 763)
Total crédits à la clientèle		410 801 479 458	236 451 474 813

3.5.1 Les prêts et découverts représentent les créances sur les clients dans différents secteurs.

3.5.2 Une analyse des provisions conforme à l'instruction no.16 de la BCC et la valeur brute des prêts et découverts est présentée dans le tableau ci-dessous:

	31-Dec-21	31-Dec-20
Sains	3 042 766 406	2 029 311 932
Surveiller	1 662 796 248	609 658 799
Pré-douteux	1 448 379 821	371 313 762
Douteux	447 046 723	1 185 112 715
Compromis	38 460 882 967	31 217 803 487
	42 019 105 759	33 383 888 763
	45 061 872 165	35 413 200 695

3.6 Débiteurs divers

	31-Dec-21	31-Dec-20
Messagerie financière flux entrants	895 568 960	4 549 581 560
Frais payés d'avance	835 067 660	564 351 475
Produits à recevoir	1 308 423 468	1 308 423 468
Autres débiteurs divers	808 122 614	618 814 243
Total débiteurs divers	3 847 182 702	7 041 170 746

3.7 Trésor et établissements publics

	31-Dec-21	31-Dec-20
Impôts et taxes a payer	2 315 616 553	2 562 022 510
TVA déductibles	124 197 052	114 638 635
Total trésor et établissements publics	2 439 813 605	2 676 661 145

3.8 Immobilisations et amortissements

	Terrain	Immobilisations incorporelles	Matériel roulant	Matériel Informatique	Matériel et mobilisations de bureau	Immeuble	Garanties	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 1 Jan 2021	1 236 572 835	2 564 297 969	4 167 797 541	2 541 807 703	3 620 085 540	23 993 687 639	487 808 150	3 311 911 340	41 923 968 717
Acquisitions / transfers from CWIP	-	590 812 500	579 446 700	150 846 400	1 153 482 040	-	20 117 570	160 102 140	2 654 807 350
Réévaluation 2021	65 475 923	145 551 974	236 233 825	133 562 035	192 604 750	1 260 320 500	-	-	2 033 749 007
Valeur brute au 31 Dec 2021	1 302 048 758	3 300 662 443	4 983 478 066	2 826 216 138	4 966 172 330	25 254 008 139	507 925 720	3 472 013 480	46 612 525 074
Amortissement au 1 Jan 2021	-	2 122 009 885	2 979 480 963	2 462 712 348	3 176 681 646	6 336 702 687	-	-	17 077 587 529
Dotations	-	70 770 051	418 004 520	57 636 174	112 691 022	346 186 629	-	-	1 005 288 396
Réévaluation 2021	-	154 966 925	291 024 141	143 779 884	228 008 562	791 576 269	-	-	1 609 355 781
Amortissement au 31 Dec 2021	-	2 347 746 861	3 688 509 624	2 664 128 406	3 517 381 230	7 474 465 585	-	-	19 692 231 706
Valeur nette au 1 Jan 2021	1 236 572 835	442 288 084	1 188 316 578	79 095 355	443 403 894	17 656 984 952	487 808 150	3 311 911 340	24 846 381 188
Valeur nette au 31 Dec 2021	1 302 048 758	952 915 582	1 294 968 442	162 087 732	1 448 791 100	17 779 542 554	507 925 720	3 472 013 480	26 920 293 368

3.9 Emprunts chez les correspondants

		31-Dec-21	31-Dec-20
Emprunts chez les correspondants	3.9.1	-	4 000 000 000
		-	4 000 000 000

3.9.1 Il n'y a pas d'emprunts en cours auprès des banques correspondantes à la fin de l'année 2021.

3.10 Dépôts à vue de la clientèle

	Notes	31-Dec-21	31-Dec-20
Dépôts et comptes à vue	3.10.1	769 305 091 990	339 134 077 109
		769 305 091 990	339 134 077 109

3.10.1 Une analyse des dépôts et comptes à vue par devise est présentée ci-dessous :

	Dépôts et comptes à vue	Dépôts et comptes à vue
Francs Congolais (CDF)	107 289 006 208	56 476 099 618
Dollars américains (USD)	602 435 814 320	271 963 285 460
Rand Sud-Africain (ZAR)	45 920 615	-
Euros (EUR)	59 534 350 846	10 694 692 031
	769 305 091 989	339 134 077 109

3.11 Dépôts à terme

	31-Dec-21	31-Dec-20
Dépôts à terme	151 497 148 520	71 831 497 095
Dépôts à régime special	8 472 937 704	7 369 725 306
	159 970 086 224	79 201 222 401

3.12 Ce solde concerne les dépôts de garantie contre lettre de crédit. Au cours de l'année, la banque a considérablement élargi ses opérations avec des clients impliqués dans l'import / export de marchandises.

3.13 Le montant dû à l'Etat concerne les impôts sur les salaires, la TVA et les taxes gouvernementales sur les importations et les exportations.

3.14 Ceci représente deux transactions non dénouées à la clôture pour le paiement aux régies financières. Le dénouement de ces transactions a été effectuée en Janvier 2022.

3.15 Capital social

Le capital social de la banque s'élève à 15 millions de dollars américains. Il est comptabilisé en CDF au taux historique et l'impact des fluctuations du taux de change, après prise en compte de la plus-value de réévaluation, est comptabilisé comme provision pour reconstitution du capital. Aucune réévaluation n'a été effectuée en 2021 puisque le taux de change du dollar par rapport au CDF est resté stable tout au long de l'année.

3.16 Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires

	31-Dec-21	31-Dec-20
Frais sur comptes correspondants	1 113 816 616	982 015 960
Commissions sur opérations avec BCC et le marché interbancaires	2 278 022 274	1 330 527 177
Intérêts sur comptes a vue (lori)	-	304 550
Intérêts sur emprunts au jour le jour sur correspondants	80 444 460	590 229 357
	3 472 283 350	2 903 077 044

3.17 Produits sur opérations avec la clientèle

	31-Dec-21	31-Dec-20
Intérêts sur crédits a court terme	1 504 269 686	519 417 330
Intérêts sur comptes courant paie fonctionnaire	210 856 655	78 116 801
Intérêts sur comptes courants employés SFB	22 000	34 530
Intérêts sur comptes découverts	10 523 721 498	15 128 882 259
Intérêts sur autres crédits	14 646 894 383	8 217 285 207
Intérêts sur autres crédits (personnel)	39 915 960	34 535 761
Intérêts sur comptes chèques	818 920 525	1 081 305 346
Intérêts de retard	1 078 229 027	494 936 555
Intérêt sur comptes courants	4 630 112 504	3 359 062 025
Intérêts sur comptes courants agents C.E.N.I	347 386	173 698
Commissions sur crédits a court terme	8 995 755 978	7 635 628 215
Commissions sur ouverture et renouvellement dossiers de crédit	8 018 978 178	6 017 554 348
Vente imprimes BCC (licences & autres)	249 953 260	190 838 497
Commissions sur crédits documentaires	561 970 212	261 527 331
Commissions sur acceptante	-	37 500
Frais clôture compte	1 320 538	1 189 421
	51 281 267 790	43 020 524 824

3.18 Charges sur opérations avec la clientèle

	31-Dec-21	31-Dec-20
Intérêts sur comptes courant	4 220 934 526	2 825 456 946
Intérêts sur comptes livrets	440 167 087	568 822 487
Intérêts sur dépôts a termes	8 239 664 407	6 250 537 270
Intérêts sur dépôts de garantie	11 604 672	52 814 870
Intérêts sur comptes et plans d'épargne	3 924	152 903
Régularisation opérations avec clientèle	21 971 087	110 901 692
	12 934 345 703	9 808 686 168

3.19 Autres produits bancaires

	31-Dec-21	31-Dec-20
Revenu sur cartes de crédit	975 248 190	410 469 776
Autres charges et services des clients	150 000	176 500
Commissions sur chèques retournés à la compensation	350 000	200 000
Commissions sur transferts	3 432 051 625	3 601 399 514
Commissions d'escompte	2 069 019 000	181 053 537
	<u>6 476 818 815</u>	<u>4 193 299 327</u>

3.20 Produits sur opérations bancaires diverses

	31-Dec-21	31-Dec-20
Commissions de tenue des comptes	453 444 523	340 345 316
Frais de relève de compte	96 591 448	76 454 465
Commissions reçus des opérations en espèces	2 047 831 264	2 118 721 860
Commissions sur transferts entrant	2 080 511 280	3 625 832 959
Commissions sur opérations	1 857 130 703	1 238 051 552
Profit de change	227 286 025	410 572 862
Commissions reçues lettres de garantie	1 228 366 137	1 100 846 392
Prestations de services divers	1 353 048 393	1 167 634 367
Vente carnets chèques et op	184 144 431	120 547 916
Commissions sur opérations de paie fonctionnaires	18 007 963	42 617 932
Autres prestations diverses	2 028 819 051	4 298 777 577
Commission sur retrait espèces	292 258 646	162 028 439
Autres commissions et services	1 605 459	3 086 826
Frais de validation licences	390 117 309	296 111 643
Frais de modification licences	60 653 840	41 636 417
Frais d'annulation licences	11 060 000	13 588 000
Commissions d'intervention sur régies financières	1 111 360 358	1 595 216 066
	<u>13 442 236 830</u>	<u>16 652 070 589</u>

3.21 Charges sur opérations bancaires diverses

	31-Dec-21	31-Dec-20
Commissions engagements par signature	607 360 444	4 135 463 463
Commissions sur engagement en faveur des établissements de crédit	205 902 349	1 877 523 757
Commissions sur engagement en faveur de la clientèle	379 320 000	1 683 232 500
Autres commissions et frais bancaires	1 568 222 494	1 784 923 893
Frais engagés sur paie fonctionnaires	4 716 700 000	4 046 595 300
	<u>7 477 505 287</u>	<u>13 527 738 913</u>

3.22 Gain de change non-réalisé

Le CDF est resté assez stable tout au long de l'année 2021, d'où la diminution des gains de change non réalisés.

3.23 Produits accessoires

	31-Dec-21	31-Dec-20
Produits sur messagerie financière sortant	58 375 420	31 612 281
Produits sur messagerie financière entrant	858 644 980	506 275 999
Commissions sur vente police d'assurance	5 300 400	5 018 496
Produits sur exercices antérieurs	-	4 369 514 909
Vente formulaire d'ordre de paiement	19 963 234	15 506 428
	<u>942 284 034</u>	<u>4 927 928 113</u>

3.24 Produits exceptionnels

	31-Dec-21	31-Dec-20
Excédents de caisse	1 720 500	2 268 761
Dégrèvement d'impôts reçus	30 139 090	136 891 909
Autres profits exceptionnels	5 660 720	10 688 218
	<u>37 520 310</u>	<u>149 848 888</u>

3.25 Charges d'exploitation

	31-Dec-21	31-Dec-20
Eau- électricité gaz et carburants	720 279 108	601 872 219
Petit matériel et outillage	863 468 322	779 217 053
Fournitures de bureau et documentation générale	555 371 633	339 762 371
Fournitures informatiques	308 827 740	299 667 356
Fournitures d'entretien	33 654 530	10 098 986
Autres fournitures	231 828 064	149 708 825
Transports et déplacements	1 631 839 722	869 446 491
Autres services consommés	1 199 614 441	1 373 504 538
Affranchissement téléphone télex fax	1 872 573 920	1 522 158 203
Frais de mission	47 820 500	37 060 350
Frais de publicité	1 210 774 759	1 471 612 714
Frais de réceptions et représentations	564 608 664	251 435 269
Frais de loyers et charges locatives	2 461 354 641	1 886 703 705
Honoraires et frais contentieux	852 105 515	534 225 819
Entretiens et réparations	4 004 800 713	2 567 853 711
Frais informatiques (location matériels et assistances)	760 253 604	503 605 054
Autres services	392 432 769	195 362 562
Assurances	751 162 420	530 912 578
Frais divers de gestion	304 032 000	327 948 833
Cotisations professionnelles	43 500 000	39 755 000
Formation du personnel	68 096 000	3 179 650
Charges diverses	1 340 930 393	662 665 747
	20 219 329 458	14 957 757 034

3.26 Charges du personnel

	31-Dec-21	31-Dec-20
Salaires de base	3 333 522 000	2 449 339 910
Congés payés	358 462 520	294 020 428
Préavis	3 354 000	-
INSS payés	514 967 400	396 892 860
INPP	75 716 600	57 704 390
Cotisation ONEM	7 584 360	5 763 140
Indemnités diverses et assimilées	453 330 000	436 080 000
Indemnités de transport	535 530 000	438 495 030
Indemnités de logement	1 003 334 000	733 851 950
Frais de repas	127 170 300	82 558 850
Frais médicaux	501 598 770	337 697 738
	6 914 569 950	5 232 404 296

3.27 Dotations aux provisions

Il s'agit de mouvements de provisions pour pertes sur crédits d'un montant de CDF 9 648 671 469, de provisions pour indemnités de départ à la retraite d'un montant de CDF 416 571 747 et de provisions pour litiges d'un montant de CDF 162 000 000.

3.28 Hors Bilan

	Débit		Crédit	
	31-Dec-21	31-Dec-20	31-Dec-21	31-Dec-20
Nos engagements en vertu de L/G	-	-	288 010 195	30 458 703 426
Nos engagements en vertu des cautions	-	-	14 924 020 065	3 430 000 000
Engagements en vertu des hypothèques	-	-	-	1 826 419 430
LC paiement a vue	7 542 601	-	-	-
LC paiement differe	1 554 778	-	-	-
Engagement en vertu de LC a vue	-	-	7 542 601	-
Engagement en vertu LC pmt differe	-	-	1 554 778	-
Cautions données à la clientèle	14 924 020 065	3 430 000 000	-	-
Garanties données à la clientèle	288 010 195	32 285 122 856	-	-
Garanties hypothécaires	23 250 000	46 500 000 000	23 250 000	46 500 000 000
	15 244 377 639	82 215 122 856	15 244 377 639	82 215 122 856

3.29 Fonds propres et ratios prudentiels

3.29.1. Fonds propres réglementaires

	Montant en CDF	Montant en USD	Statut
Fonds propres réglementaires	128 705 903 706	64 352 952	Conforme

3.29.2. Ratios prudentiels

Ratio	Formules	en %	Norme %	Statut
Ratio de solvabilité tier 1	Fonds propres de base	13,23%	≥ 7 %	Conforme
	Total risques pondérés nets			
Ratio de solvabilité global	Fonds propres réglementaires	15,73%	≥ 10 %	Conforme
	Total risques pondérés nets			
Liquidité en monnaie nationale	Total avoirs	499,12%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Liquidité en monnaie étrangère	Total avoirs	140,24%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Liquidité globale	Total avoirs	161,36%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Division des risques	Risques nets pondérés sur un bénéficiaire	30,83%	≤ 25%	Non-Conforme
	Fonds propres réglementaire			
Transformation à long terme	Capitaux permanent	508,54%	≥ 80 %	Conforme
	Actif immobilisé			
Position de change	Position nette de change	100,33%	≤ 15%	Non-Conforme
	Fond propre prudentiel			

3.30 Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de déclaration qui nécessitent une divulgation dans ces états financiers.